



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

ASSOCIATION **N**ATIONALE DES **C**OMMUNES DE **G**UINEE



COMMUNIQUE

C'est avec satisfaction que l'Association Nationale des Communes de Guinée « ANCG » a suivi la déclaration du Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, relative à la décision du gouvernement, en date du 03 juillet 2018, de procéder à l'installation des Conseils Communaux issus des élections locales du 4 février 2018, dans les communes où il n'y a pas de contentieux électoraux.

L'Association Nationale des Communes de Guinée salue cette décision et encourage l'ensemble des acteurs concernés par ce processus de continuer à promouvoir le développement local, gage d'amélioration des conditions de vie des populations

L'Association Nationale des Communes de Guinée « ANCG » réitère son engagement à accompagner le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, dans ses efforts de mise en œuvre de la politique de la Décentralisation en Guinée.

Pour le Bureau Exécutif



Le Président

Dr Mamadou DRAME